

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 06 OCTOBRE 2016**

**Délibération  
n° 2016.10.259**

**Circuit des  
Remparts -  
Attribution de  
subvention à  
l'association  
ACOCRA -  
Edition 2016**

**LE SIX OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 septembre 2016**

**Secrétaire de séance** : Bernard DEVAUTOUR

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Véronique DE MAILLARD à Philippe VERGNAUD, Armand DEVANNEAUX à Annette FEUILLADE-MASSON, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Vincent YOU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

**Excusé(s)** :

Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Mireille BROSSIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Nicole GUIRADO, Annie MARC

**Absent(s)** :

Danielle BERNARD, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, François ELIE, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET  
SOLIDARITE / POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'EMPLOI ET DE L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

**CIRCUIT DES REMPARTS - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ACOGRA -  
EDITION 2016**

Dans le cadre de sa compétence économique sur le soutien à la filière des véhicules anciens et de sa compétence tourisme par l'accompagnement à des manifestations générant des retombées économiques, GrandAngoulême soutient le Circuit des Remparts depuis plusieurs années (15K€ en 2015).

- Le bilan de l'édition 2015 fait ressortir les éléments suivants :
- ✓ La billetterie retrouve le niveau de 2013 soit 10.300 spectateurs.
  - ✓ Le budget global de la manifestation représente 530.000 € répartis comme suit :
    - Partenaires publics 23%
    - Partenaires privés 28%
    - Billetterie & divers produits de vente 24%
    - Engagement des concurrents 25%
  - ✓ Les coûts d'organisation sont très contraints par des conditions drastiques notamment en matière de sécurité.

L'édition 2016 du Circuit des Remparts s'est déroulée les 16, 17 et 18 septembre.

Les expositions de véhicules de collection, le Rallye International et le Concours d'Élégance seront au programme de l'édition 2016, en prélude aux Courses du dimanche sur le circuit historique. Neufs plateaux composeront le menu du dimanche avec un focus particulier sur les « BUGATTI » qui proposeront deux courses.

Afin d'assurer le déroulement de cette manifestation dont le budget est d'environ 530 000 € pour l'édition 2016, l'association ACOGRA a sollicité GrandAngoulême pour une aide de 15 000 €. Cette somme a été votée au Budget primitif 2016. En parallèle de ce soutien, une réflexion est en cours avec le GRETA, Pôle emploi sur la filière des véhicules anciens.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu l'avis favorable de la commission Economie, Emploi, Culture et Solidarité du 7 septembre 2016,

Vu l'avis favorable de la commission Ressources et Perspectives du 21 septembre 2016,

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 15 000 € à l'association ACOGRA au titre de l'édition 2016 du « Circuit des Remparts ».

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention avec l'association,

**DE PRECISER** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2016

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>12 octobre 2016</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>12 octobre 2016</b>